

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

DE LA COMMUNE DE RAZENGUES

Par arrêté n°a2022-02/be/004 du 7 février 2022, le Président du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save (S.E.B.C.S.) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour les zonages de la commune précitée, dont la compétence assainissement a été transférée au S.E.B.C.S. et disposant d'une dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Par décision du 22 octobre 2021, Madame Jeanne-Marie COSTES a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera du LUNDI 14 MARS 2022 à 8h00 au LUNDI 28 MARS 2022 à 17h00.

Les observations peuvent être déposées soit sur le registre d'enquête papier au siège de l'enquête, c'est-à-dire de la Mairie de Gimont, soit sur le registre d'enquête dématérialisé par envoi d'un courrier électronique à l'adresse suivante : sebcs@eaux-bcs.fr en précisant la commune concernée.



Observation 1 (mail) :

date : 28/03/2022

JeanyLB - Maire de Razengues

Madame,

1) Suite au plan envoyé ce matin ! Tout est prévu pour les maisons de l'Allée du Parc et les futures petites maisons des Silos ! Sauf qu'au bord de la route ds la parcelle dite Au Village il est prévu 3/4 petites maisons en bord de la 161 et là il n'y a pas de raccord encore de prévu.

2) Quant au Parc -Nord Ouest du château - et aux anciennes parcelles constructives elles ont été éliminées pour que le Parc retrouve ses 5 ha de bois aménagé (1 ha sera où est déjà construit) sur les 6.

3) En ce qui concerne la station qui n'a toujours pas de compresseur fonctionnel et dont des rejets d'eau pollués et 'odorantes' nous incommodent ... nous surveillons les travaux de remise en état...

Cdt : JeanyLB - Maire de Razengues-